

Stéphane GRENOUILLEAU
Xavier REBEL
Karine BERNARD
Samuel LE MELLAY
David RENOU
Commissaires aux Comptes
Associés

A.F.I.C.O.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2020

A.F.I.C.O.

Association Loi 1901
3 place André Leroy
49100 ANGERS

www.sorex.pro

ANGERS :
3, rue Fernand-Forest
BP 70814
49009 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 68 66 11
E-mail : sorex.angers@sorex.pro

CHOLET :
Bâtiment «Le Sémaphore»
16, boulevard Faïdherbe
BP 11964
49319 CHOLET cedex
Tél. 02 41 65 84 55
E-mail : sorex.cholet@sorex.pro

Membre indépendant de l'Alliance Eurus | BKR International

SAS au capital de 400 000 € - RCS ANGERS B 063 200 877 - Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région d'Angers et sur la liste des commissaires aux comptes près la Cour d'Appel d'Angers
SIRET 063 200 877 00072 - APE 6920Z - TVA FR41063200877

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2020

A l'Assemblée Générale,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'AFICO relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 9 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

5. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 25 janvier 2021

SAS SOREX
Commissaire aux Comptes

David RENOU
Commissaire aux Comptes Associé
Mandataire Social



Samuel LE MELLAY
Commissaire aux Comptes Associé
Mandataire Social



ÉTATS FINANCIERS

ANNEXES

Association A.F.I.C.O.

Exercice clos le 31 août 2020

Bilan association

ACTIF		Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	
		Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions		8 609 234	6 426 616	2 182 618	2 259 692
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations		386 069		386 069	386 069
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I) - ACTIF IMMOBILISE		8 995 303	6 426 616	2 568 687	2 645 761
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					378
Créances usagers et comptes rattachés		25 167		25 167	25 167
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres		458 911		458 911	350 000
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		224 379		224 379	279 085
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II) - ACTIF CIRCULANT		708 456		708 456	654 629
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF		9 703 759	6 426 616	3 277 143	3 300 390

Association A.F.I.C.O.

Exercice clos le 31 août 2020

Bilan association (suite)

PASSIF	Présenté en Euros	
	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)
Fonds associatifs et réserves		
Fonds propres		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	1 000 000	1 000 000
. Ecart de réévaluation		
. Réserves		
. Report à nouveau	1 532 284	1 593 742
. Résultat de l'exercice	229 532	-61 458
Autres fonds associatifs		
. Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
. Ecart de réévaluation		
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	469 019	721 107
. Provisions réglementées		
. Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (I) - FONDS PROPRES	3 230 835	3 253 391
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (II) - PROVISIONS		
Fonds dédiés		
. Sur subventions de fonctionnement		
. Sur autres ressources		
TOTAL (III) - FONDS DEDIES		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 421	21 016
Autres	25 888	25 983
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV) - DETTES	46 309	46 999
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	3 277 143	3 300 390

Association A.F.I.C.O.

Exercice clos le 31 août 2020

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	151 000		151 000	151 000		0,00
Montants nets produits d'exploitation	151 000		151 000	151 000		0,00
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Cotisations						
Autres produits						
Reprise de provisions						
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation						
Total des produits d'exploitation (I)			151 000	151 000		0,00
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			9 115	7 646	1 469	19,21
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			9 115	7 646	1 469	19,21
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			252 088	252 088		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			252 088	252 088		0,00
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			412 203	410 734	1 469	0,36
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-61 458	61 458	-100
TOTAL GENERAL			412 203	472 192	- 59 989	-12,70

Association A.F.I.C.O.

Exercice clos le 31 août 2020

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés		26	- 26	-100
Services extérieurs	17 533	15 960	1 573	9,86
Autres services extérieurs	27 720	9 461	18 259	192,99
Impôts, taxes et versements assimilés	36 992	37 267	- 275	-0,74
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	100 425	95 395	5 030	5,27
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	182 671	158 109	24 562	15,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		314 083	- 314 083	-100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)		314 083	- 314 083	-100
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	182 671	472 192	- 289 521	-61,31
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	229 532		229 532	N/S
TOTAL GENERAL	412 203	472 192	- 59 989	-12,70

Annexe des comptes annuels

Association A.F.I.C.O.

3, place André Leroy - BP 10808
49108 ANGERS CEDEX 01
N° Siret : 394 548 218 00012

NOTE 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le contexte du Covid-19, l'association n'a pas suspendu son activité.

Les comptes pour l'exercice clos le 31 août 2020 ont été arrêtés dans ce contexte.

L'exercice social clos le 31 août 2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 août 2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 277 143,43 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 229 531,76 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 9 décembre 2020 par le Conseil d'Administration.

NOTE 2 - Règles et méthodes comptables

Référentiel appliqué :

L'association A.F.I.C.O., association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, respecte les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06 et 2016-07.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC.

Principes comptables appliqués :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont détaillées dans les notes suivantes :

NOTE 3 - Notes sur le bilan**Note 3.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07 et CRC 2004-06.

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Note 3.2 - Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations ou selon les durées d'usage, en application de la mesure de simplification destinée aux PME.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Constructions : structure	20 à 70 ans
Constructions : autres composants	20 à 35 ans
Agencements des constructions	10 à 20 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Note 3.3 - Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires et le montant des augmentations de capital.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Note 3.4 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Note 3.5 - Fonds associatifs

Ils comprennent :

Fonds associatifs

Le fonds associatifs inscrit au passif du bilan représente 1 000 000 €uros.

Reports à nouveau

Ils sont constitués des résultats (excédents ou déficits) cumulés de l'association, au 31 août 2020, ils représentent un solde créditeur de 1 532 284 €uros.

Subventions d'investissement

Cette rubrique comprend le montant net des subventions versées par :

- La Mairie d'ANGERS dont le montant net au 31 août 2020 est de 156 999 Euros,
- Le Conseil Général de Maine-et-Loire, dont le montant net au 31 août 2020 est de 154 362 Euros,
- Le Conseil Régional des Pays de la Loire, dont le montant net au 31 août 2020 est de 157 658 Euros.

En contrepartie des amortissements des matériels financés, les subventions sont rapportées au résultat de l'exercice au même rythme que les amortissements pratiqués.

L'ensemble de ces éléments se trouvent résumés dans le tableau ci-dessous :

Libellé	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Report à nouveau	1 593 742		61 458	1 532 284
Résultat de l'exercice	- 61 458	229 532	- 61 458	229 532
Fonds associatif avec droit de reprise	1 000 000			1 000 000
Apports	1 000 000			1 000 000
Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	721 107		252 088	469 019
TOTAL	3 253 391	229 532	252 088	3 230 835

Note 3.6 - Autres comptes
Situation fiscale

L'Association est assujettie à l'impôt sur les bénéfices au taux réduit.

Avances de trésorerie

Le Conseil d'Administration du 18 juin 2019 a accordé à l'A.I.U.C.O. une avance de trésorerie de 450 000 Euros, remboursable sur 5 ans au taux de 2 % par an. Au 31 août 2020, le solde de cette avance de trésorerie est versé en totalité à l'A.I.U.C.O.

NOTE 4 - Honoraires du Commissaire Aux Comptes

En application des dispositions de l'article R. 123-198 du Code de Commerce, relatif aux obligations comptables applicables aux personnes morales, le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice doit être mentionné dans les comptes financiers, en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes, de ceux facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.

Cette disposition est applicable à l'Association.

Au cours de l'exercice 2020, le montant des honoraires versés au Commissaire aux Comptes sur l'exercice est comptabilisé pour 2 056 Euros.

SOREX - Commissaire aux Comptes

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTE 5 - Notes complémentaires sur le bilan actif

Note 5.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 585 883	23 351		8 609 234
Immobilisations financières	386 069			386 069
TOTAL	8 971 951	23 351		8 995 303

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 326 190	100 426		6 426 616
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	6 326 190	100 426		6 426 616

Note 5.2 - Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avance	484 078	25 167	458 911
TOTAL	484 078	25 167	458 911

Note 5.3 - Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	25 167
Autres créances	
Disponibilités	93
TOTAL	25 260

Annexe des comptes annuels (suite)
NOTE 6 - Notes complémentaires sur le bilan passif
Note 6.1 - Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	20 421	20 421		
Dettes fiscales et sociales	25 888	25 888		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	46 309	46 309		

Note 6.2 - Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes - établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	8 347
Dettes fiscales et sociales	25 888
Autres dettes	
TOTAL	34 235

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTE 7 - Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Note 7.1 - Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients - produits à facturer	25 167
TOTAL	25 167

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir	93
TOTAL	93

Note 7.2 - Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	8 347
TOTAL	8 347

Dettes fiscales et sociales	Montant
Etat - charges à payer	25 888
TOTAL	25 888

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTE 8 - Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
S.C.I. 44 RUE DE BRISSAC	690 151	43 051	55,94	386 069	368 069			12 003	5 935	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Association A.F.I.C.O.

Exercice clos le 31 août 2020

Bilan association détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Constructions	8 609 234	6 426 616	2 182 618	2 259 692	- 77 074
21350000000 Install.agenc.amén.construct.	455 793		455 793	432 442	23 351
21400000000 Construction / sol d'autrui	8 153 441		8 153 441	8 153 441	
28135000000 Amort.inst.ag.amén.construct.		257 697	-257 697	-234 145	- 23 552
28140000000 Amort. des constructions		6 168 919	-6 168 919	-6 092 045	- 76 874
Immobilisations financières					
Participations	386 069		386 069	386 069	
26100000000 Titres SCI 44 rue de Brissac 56	386 069		386 069	386 069	
TOTAL (I) - ACTIF IMMOBILISE	8 995 303	6 426 616	2 568 687	2 645 761	- 77 074
Stocks en cours					
Avances et acomptes versés sur commandes				378	- 378
40910000000 Frs - Avances et acomptes				378	- 378
Créances usagers et comptes rattachés	25 167		25 167	25 167	
41800000000 Clients produits à facturer	25 167		25 167	25 167	
Autres	458 911		458 911	350 000	108 911
46701000000 A.I.U.C.O.	458 911		458 911	350 000	108 911
Disponibilités	224 379		224 379	279 085	- 54 706
51210000000 Cio	91 721		91 721	46 631	45 090
51210020000 CIC Ouest livret	131 564		131 564	230 368	- 98 804
51240000000 Crédit agricole	990		990	990	
51240010000 Crédit Agricole livret	10		10	10	
51870000000 Intérêts courus à recevoir	93		93	1 086	- 993
TOTAL (II) - ACTIF CIRCULANT	708 456		708 456	654 629	53 827
TOTAL ACTIF	9 703 759	6 426 616	3 277 143	3 300 390	- 23 247

Association A.F.I.C.O.

Exercice clos le 31 août 2020

Bilan association détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	1 000 000	1 000 000	
10260000000 Fonds associatifs	1 000 000	1 000 000	
. Report à nouveau	1 532 284	1 593 742	- 61 458
11000000000 Report à nouveau	1 532 284	1 593 742	- 61 458
. Résultat de l'exercice	229 532	-61 458	290 990
. Subventions d'investissement sur biens non ren	469 019	721 107	- 252 088
13120000000 Subventions équipement Région	2 246 031	2 246 031	
13130000000 Subventions équipement Départ.	2 199 077	2 199 077	
13140000000 Subventions équipement Mairie	2 236 646	2 236 646	
13912000000 Amort. subvention Région	-2 088 373	-2 003 635	- 84 738
13913000000 Amort. subvention Départ.	-2 044 715	-1 961 749	- 82 966
13914000000 Amort. subvention Mairie	-2 079 646	-1 995 263	- 84 383
TOTAL (I) - FONDS PROPRES	3 230 835	3 253 391	- 22 556
TOTAL (II) - PROVISIONS			
TOTAL (III) - FONDS DEDIES			
Dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés	20 421	21 016	- 595
40100000000 Fournisseurs	12 074	11 718	356
40810000000 Fournisseurs - Factures non parvenues	8 347	9 298	- 951
Autres	25 888	25 983	- 95
44860000000 Etat charges à payer	25 888	25 983	- 95
TOTAL (IV) - DETTES	46 309	46 999	- 690
TOTAL PASSIF	3 277 143	3 300 390	- 23 247

Association A.F.I.C.O.

Exercice clos le 31 août 2020

Compte de résultat association détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Production vendue services	151 000		151 000	151 000		0,00
7081000000 Loyer Saint Yves	151 000		151 000	151 000		0,00
Montants nets produits	151 000		151 000	151 000		0,00

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	Variation	%
Autres produits d'exploitation				
Total des produits d'exploitation (I)	151 000	151 000		0,00
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	9 115	7 646	1 469	19,21
7680000000 Autres produits financiers	9 115	7 646	1 469	19,21
Total des produits financiers (III)	9 115	7 646	1 469	19,21
Produits exceptionnels				
Sur opérations en capital	252 088	252 088		0,00
7770000000 Quote-part subv. investiss.	252 088	252 088		0,00
Total des produits exceptionnels (IV)	252 088	252 088		0,00
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	412 203	410 734	1 469	0,36
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		-61 458	61 458	-100
TOTAL GENERAL	412 203	472 192	- 59 989	-12,70
Charges d'exploitation				
Autres achats non stockés		26	- 26	-100
6068900000 Autres matières et fournitures		26	- 26	-100
Services extérieurs	17 533	15 960	1 573	9,86
6110000000 Sous-traitance	1 433	1 372	61	4,45
6132000000 Loyer terrain A.M.U.C.O	10 355	10 030	325	3,24
6152000000 Trav. ent. s/ biens immobiliers	1 040		1 040	N/S
6160000000 Primes d'assurances	4 705	4 558	147	3,23
Autres services extérieurs	27 720	9 461	18 259	192,99
6226000000 Honoraires	7 230	9 212	- 1 982	-21,52
6226010000 Honoraires, autres	20 408		20 408	N/S
6231000000 Annonces et insertions		50	- 50	-100
6278000000 Frais bancaires	82	198	- 116	-58,59
Impôts, taxes et versements assimilés	36 992	37 267	- 275	-0,74
6351200000 Taxes foncières	33 217	33 492	- 275	-0,82
6358000000 Contribution revenus locatifs	3 775	3 775		0,00
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	100 425	95 395	5 030	5,27
6811000000 Dotations aux amortissements	100 425	95 395	5 030	5,27
Total des charges d'exploitation (I)	182 671	158 109	24 562	15,53

Association A.F.I.C.O.

Exercice clos le 31 août 2020

	Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	Variation	%
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations en capital		314 083	- 314 083	-100
6788000000 Abandon de créances		314 083	- 314 083	-100
Total des charges exceptionnelles (IV)		314 083	- 314 083	-100
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	182 671	472 192	- 289 521	-61,31
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	229 532		229 532	N/S
TOTAL GENERAL	412 203	472 192	- 59 989	-12,70

SOREX - Commissaire aux Comptes